

Décision Générale colonial

Décision n° 229 mouvements

n° 229

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 27 juin 1912
Numéro JO n° 188 du 01/07/1912	Date du numéro 1 juillet 1912

TEXTE INTÉGRAL

le préposé des Douanes Torteau, est remis à la disposition du Département pour inaptitude professionnelle et mauvais vouloir persistant dans l'accomplissement de ses fonctions.